

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Patrice DELHEURE, le onze décembre deux mille vingt-trois.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Patrice DELHEURE, François COLLADO, Sébastien VITALI, Robert GAUTHIER, Jean-Philippe PEZET, Marie-Claude VABRE, Mustapha MOURCHID, Nathalie DURAND, Jean-Philippe BLATGÉ, Aurélie CARIA, Audrey ROUFFIAC, David TARDIEU, Laure BACABE, Emmanuelle ROYER, Marion BORTHELLE, Anne GALIBER D'AUQUE.

**Absents-Excusés :** Marie-Thérèse LACOMBE procuration à François COLLADO, Elsa KLAVUN procuration à Marion BORTHELLE.

**Nombre de présents :** 16

**Date de convocation :** 11 décembre 2023

**Secrétaire de séance :** François COLLADO

Nombres de membres :

En exercice : 18	Présents : 16	Votants : 18
------------------	---------------	--------------

**06 03 2023 Plan de financement mobilier salles socio culturelles**

La commune est en train de réaliser l'opération de déconstruction et de reconstruction de l'immeuble abritant la maison des associations, la cantine scolaire et la garderie.

Le rez-de-jardin est destiné à accueillir les activités scolaires et périscolaires.

Le rez-de-chaussée est destiné à accueillir et développer les activités socioculturelles initiées par la commune ou le milieu associatif.

Le rez-de-chaussée comprend :

- La partie bibliothèque rayonnage pure d'une surface de : 53 m<sup>2</sup>
- Deux salle destinées aux activités socio culturelles d'une surface de : 60 m<sup>2</sup> et de 40 m<sup>2</sup>
- Un bureau équipé de matériel informatique en accès public vers internet pour une utilisation culturelle ou accès aux démarches administratives du service public. 12 m<sup>2</sup>
- Hall d'exposition de 44 m<sup>2</sup>

Soit un total couvert destiné aux activités socio culturelles de 209 m<sup>2</sup>

- Une terrasse de lecture d'une surface de 13 m<sup>2</sup>

Ces salles doivent être équipées de mobilier.

Les devis estimatifs de ces équipements sont les suivants :

- Mobilier salle des activités socioculturelles	20 468 €
- Mobilier salle de lecture bibliothèque	40 077 €
- Rayonnage salle de lecture bibliothèque	10 551 €
- Équipement de visioconférence salle socioculturelle	<u>5 897 €</u>
<b>Total du besoin</b>	<b>76 993 €</b>

Financement :

- Etat DETR ..... 30 %	23 098 €
- Région ..... 20 %	15 398 €
- Conseil départemental ..... 30 %	23 098 €
- Autofinancement ..... 20 %	<u>15 398 €</u>
<b>Total du financement</b>	<b>76 993 €</b>

Après délibération le conseil municipal adopte à l'unanimité ce plan de financement à l'unanimité et autorise Monsieur le maire à engager ces dépenses d'investissement inscrites au budget et à demander les subventions correspondantes.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

François COLLADO



Le Maire,

Patrice DELHEURE

